

Une carrière sacerdotale courte, mais déjà fructueuse et remplie de promesses, a pris fin. Le regretté disparu laisse le souvenir d'un prêtre pieux, zélé, sympathique et d'un dévouement toujours en éveil pour le bien de ses paroissiens et de toutes les causes religieuses et patriotiques.

D'imposantes funérailles ont eu lieu dans la cathédrale de Saint-Boniface le 15 août. S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, a chanté le service, auquel assistaient S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, NN. SS. Cherrier et Cloutier, P. A., V. G., Jubinville, P. D., et un très grand nombre de prêtres et de religieux des deux diocèses. Une nombreuse assistance, composée de religieuses, de fidèles et de représentants des paroisses desservies par le regretté défunt, se pressait dans la cathédrale. Ses restes furent inhumés dans le cimetière de la cathédrale.

R. I. P.



LE DEPART DES CARMELITES DE SAINT-BONIFACE

Nous avons la douleur de consigner le départ des Carmélites de Saint-Boniface. En trois groupes de quatre, dont le premier parti le 2 juin et les autres les 18 et 20 de ce mois, elles se sont dirigées vers les Trois-Rivières, où elles ont fait construire un monastère l'an dernier. Ce monastère n'est pas complètement terminé et le mur d'enceinte régulier en pierre est provisoirement remplacé par une clôture en planches. Le premier groupe, en attendant les autres, a reçu l'hospitalité des Soeurs Adoratrices du Précieux Sang. Un retard apporté dans la préparation du nouveau monastère a contraint les Religieuses à transférer du 30 juin au 25 août la date de sa bénédiction et celle de leur mise en clôture régulière.

Les Carmélites habitent le Canada depuis 1875. Les premières vinrent de la ville de Reims et s'établirent à Montréal. En 1912, à la demande de S. G. Mgr Langevin, elles essaimèrent de Montréal à Saint-Boniface. En attendant la construction d'un monastère définitif, elles s'installèrent dans une habitation provisoire, au coin des rues Taché et Masson.

La guerre européenne, en paralysant la plupart des entreprises financières, retarda la construction du monastère projeté. Les années d'après guerre ne furent pas plus favorables à la réalisation du projet. La question des taxes municipales qui commencèrent à peser sur toutes les institutions religieuses de la ville, à l'exception des hôpitaux, des écoles publiques, du collège affilié à l'Université et des oeuvres de charité incorporées comme telles, fut le grand obstacle à l'entreprise de la construction du monastère et l'unique motif de l'importante décision qui fut prise, après mûre délibération. Le fardeau d'une taxe annuelle